



Appel à candidatures 2018

**Le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018
sera remis :**

Le jeudi 15 mars 2018 à partir de 10h30
au Centre de Conférences « Capital 8 », 32 rue de Monceau - 75008 Paris

Les dossiers des candidats doivent être envoyés avant le 26 janvier 2018 à minuit !

Contact :

Tel: + 33 (0)1 47 56 31 48 et + 33 (0)1 47 56 31 49

E-mail: prixtheophilelegrand@textile.fr

**Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile
UIT**

37/39, rue de Neuilly – BP 121 – 92582 Clichy Cedex - France

www.theophilelegrand.com

Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile

Appel à candidatures 2018

Le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile a été créé en 2009 à Fourmies (France – Nord) par **Dominique et Christian Cambier**, fondateurs de la Fondation Théophile Legrand.

Pour sa neuvième édition, le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile est placé sous l'égide de la **Fondation de France** et sous le patronage de l'**Union des Industries Textiles**, syndicat professionnel patronal représentant la diversité des branches et des régions textiles françaises, qui en assure, également, la coordination pour le prix 2018. Cette année, deux **prix d'un montant de 8 000 € et 7.000 €** seront remis aux projets textiles jugés les plus innovants, originaux, utiles et transférables au processus industriel.

Les candidats doivent être issus d'une école d'ingénieurs textiles ou d'une université. Pour être retenu, le projet présenté ne doit pas encore être commercialisé.

Les candidats ont jusqu'au vendredi 26 janvier 2018 minuit pour envoyer leur candidature.

Le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018 sera remis :

le jeudi 15 mars à partir de 10h30

au Centre de Conférence « Capital 8 »,
32 rue de Monceau - 75008 Paris

Les critères de sélection des lauréats

Les inventeurs de nouvelles fibres textiles ou de nouveaux procédés de production textile doivent faire preuve de créativité, d'originalité et d'innovation dans la conception de leur projet. La transférabilité au processus industriel est obligatoire. L'innovation présentée doit être réalisable et reproductible dans des conditions raisonnablement rentables. Sa fonctionnalité et son utilité doivent être reconnues ou facilement identifiables.

120 candidats originaires de 31 nations différentes depuis la création du Prix en 2009

Avec des candidats venus de toute la planète, le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile est devenu en 9 ans le plus important au niveau mondial. Depuis sa création en 2009, 120 candidats ont postulé à ce Prix.

Originaires de 29 nations différentes (USA, Chine, Grande Bretagne, Italie, France, Allemagne, Belgique, Suisse, Pakistan, Lituanie, Turquie, Maroc, Égypte, Nouvelle Zélande, Thaïlande, Bangladesh, Inde, Roumanie, Mali, Tunisie, Syrie, République du Kazakhstan, Hongrie, République Tchèque, Iran, Slovaquie, Mexique, Canada, Kenya et la République des Maldives), **ces 120 candidats sont issus de 27 universités, écoles d'ingénieurs textiles ou laboratoires de recherche textile en Europe, en Asie et en Amérique du Nord** (USA, Chine, France, Allemagne, Belgique, Grande Bretagne, Italie, Hongrie, Roumanie, Nouvelle Zélande, République Tchèque, Mexique, Canada, République des Maldives, Iran et Turquie).

Une référence internationale

En 9 ans, ce Prix est devenu une référence auprès des plus grandes écoles internationales d'ingénieurs textiles et des professionnels de l'industrie textile. **En débouchant sur des produits concrets, l'obtention de ce Prix est une reconnaissance internationale importante sur le CV d'un candidat sélectionné et d'un lauréat.**

Plusieurs d'entre eux sont entrés dans des phases de pré-industrialisation ou de commercialisation de leurs inventions par des sous-traitants de l'industrie automobile et de l'aéronautique **ou de grands industriels textiles. D'autres innovations ont été utilisées dans des créations conçues par des stylistes internationaux...**

Du textile intelligent aux textiles lumineux, des fibres autonettoyantes et antibactériennes au vêtement « détecteur d'obstacles », en passant par un textile auto-rafraîchissant, le développement d'une prothèse de « stent valvulaire » en fibre textile et la création d'une nouvelle méthode de coloration de la laine, les premières éditions du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile ont mis à l'honneur des procédés parfois révolutionnaires, qui trouvent aujourd'hui des applications dans de nombreux domaines : médical, militaire, sportif, aéronautique, automobile, prêt à porter de luxe, développement durable...

Renseignements :

Tél : + 33 (0)1 47 56 31 48 ou + 33 (0)1 47 56 31 49 - Courriel : prixtheophilelegrand@textile.fr

Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile – UIT – 37/39, rue de Neuilly - BP 121 – 92582 Clichy Cedex – France

Palmarès du Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile

2009



2010



2011



2012



2009

1er Prix : Aurélie Cayla (France), inventrice d'un textile « intelligent » détecteur de températures spécifiques

2ème Prix : Christelle Reti (France), créatrice d'un nouveau textile « retard au feu »

2010

1er Prix : Gauthier Bedek (France), créateur d'un textile « auto-rafraichissant » commercialisé depuis par Damart.

2ème Prix : Mohamed Abounaïm (Bangladesh), inventeur d'un textile antichoc et isolant acoustique.

2011

1er Prix : Munir Ashraf (Pakistan), créateur du textile « autonettoyant » et « antibactérien »

2ème Prix : Senen Kurşun Bahadır (Turquie), inventrice d'un « textile détecteur d'obstacles »

2012

1er Prix : Pierre-Alexandre Bourgeois (France), créateur d'un textile dépolluant (pour traiter l'air et l'eau)

2ème Prix : Mohamed Bouraoui Kechiche (Tunisie), inventeur d'un capteur / effecteur filamentaire piézoélectrique et pyroélectrique, intégrable dans différentes structures textiles



1^{er} Prix 2013



2^{ème} Prix 2013



Prix 2015



Prix 2015

2013

1er Prix : Coralie Marchand (France) > Développement d'une prothèse de « stent valvulaire » en textile

2ème Prix : Fern Kelly (Nouvelle Zélande) > Créatrice d'une nouvelle méthode de coloration de la laine, à l'aide de nanoparticules d'or et/ou d'argent

2015

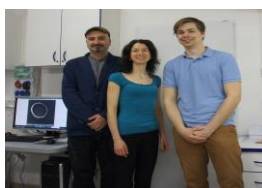
Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile au service de l'industrie : Docteur Ludivine Dumont-Meunier (France) > Création d'encres à base d'une molécule proche de l'hémoglobine bovine

Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile au service de l'Homme : Gad Sabbatier (Canada / France) > Créateur d'un Nano-textile à dégradation contrôlée pour la régénération d'organes

2016



Prix 2016



Prix 2016

Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2016 au service de l'industrie : Adil Mountasir

(Allemagne - 38 ans), associé de recherche et doctorant à l'Institut de technologie de Dresden (Allemagne)
> Développement d'un nouveau procédé industriel de tissage flexible pour la fabrication intégrée de tissés préformés en 3D et la production d'une fibre renforcée de composants aux géométries complexes

Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2016 au service de l'Humain : Jana Horakova

(République Tchèque), avec **Petr Mikes** et d'**Ales Saman** de l'Université de Liberec (R.T.)
> Créatrice d'une fibre textile de petit diamètre en bio polymères, pour une double greffe vasculaire.

Les lauréats 2017

Invention d'une Bioprothèse textile résorbable, pour la reconstruction mammaire



Lauréats 2017 du Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile :

Julien Payen – 34 ans (Français)

Docteur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT)
Direction de la start-up « LATTICE MEDICAL »
Directeur des projets au Pôle UP-tex à Tourcoing

Docteur Pierre-Marie Danze – 59 ans (Français)

Docteur de Sciences de la vie et de la Santé à l'Université de Lille I
Direction du Master « Recherche de Biologie Cellulaire »
Biologiste et Co-responsable à la Banque de tissus au CHRU de Lille

Et l'équipe de chercheurs du CHRU de Lille

Dr. P. Guerreschi : chirurgien plasticien :
Dr. A.S. Hatzfeld et P. Marchetti : biologistes

Le traitement chirurgical de pathologies graves, comme les cancers, aboutit parfois à une ablation importante de la région anatomique envahie. Cette notion est particulièrement bien connue lors de cancers du sein qui nécessitent l'ablation du ou des seins, une opération encore appelée mastectomie.

La perte du sein ou sa déformation altère considérablement l'image corporelle et la perception qu'à la patiente d'elle-même. Pour y remédier, **une reconstruction mammaire est proposée**. Elle fait partie intégrante de la prise en charge du cancer du sein.

Ce projet propose une solution innovante, originale et utile de reconstruction mammaire à l'aide d'une « bioprothèse textile résorbable ». Il regroupe un ensemble d'innovations qui ont pour but d'aider, grâce à une prothèse textile résorbable, l'organisme à reconstruire des régions lésées, suite à des interventions chirurgicales curatives.

Règlement du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018

ARTICLE 1 - OBJET DU CONCOURS

À l'initiative de la Fondation Théophile Legrand, créée en 2007 par **Dominique et Christian Cambier**, un prix de l'innovation est décerné chaque année depuis 2009. En 2018, le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile est placé sous l'égide de la **Fondation de France** et sous le haut patronage de **l'Union des Industries Textiles** qui en assure également la coordination.

Deux prix de 8 000 € et 7 000 € seront décernés à un doctorant-chercheur ou élève ingénieur ou à une équipe d'étudiants chercheurs capables d'inventer le textile de demain, pour la création originale d'une fibre textile, d'une étoffe ou de nouveaux procédés de production industrielle textile, depuis la fabrication du fil jusqu'à de nouvelles méthodes d'assemblage. **Les candidats peuvent présenter des travaux de recherche, en cours de réalisation.**

Le but de ce prix est de promouvoir l'innovation sous toutes ses formes matérielles et immatérielles dans le textile en récompensant des travaux de recherche ayant débouché sur des résultats jugés particulièrement significatifs par des pairs.

La création d'un produit nouveau, d'une nouvelle application ou l'intégration d'une nouveauté dans un produit existant, conçu avec un matériau souple ou un matériau textile avancé, est considérée comme étant de l'innovation textile.

Un projet de design textile innovant peut également être retenu si le candidat ou l'équipe de chercheurs est en mesure de prouver son implication totale dans la conception du projet, ainsi que dans l'invention d'une nouvelle forme, d'assemblage inédit entre matériaux et usage. Les critères de sélection sont les mêmes que pour les inventeurs de nouvelles fibres ou de nouveaux procédés, c'est-à-dire : la créativité, l'originalité, l'innovation et la transférabilité au processus industriel.

ARTICLE 2 - ORGANISATION

Le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018 est organisé par la **Fondation Théophile Legrand**, sous l'égide de la **Fondation de France à Paris** et **l'Union des Industries Textiles (UIT)**, syndicat professionnel patronal représentant la diversité des branches et des régions textiles françaises (Clichy – 92110), qui en assure également la coordination.

Il bénéficie du soutien d'**AUTEX** (Association of Universities for Textiles – Europe / Chine / USA / Russie / Japon/ Pakistan/Australie), de **CLUBTEX** (le groupement des industriels des textiles techniques en France et en Belgique), de **l'IFM (Institut Français de la Mode)**, de **l'IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement)**, des **Pôles de compétitivité textiles français**, de la **Plateforme Technologique Européenne du Textile-habillement**, des **écoles françaises d'ingénieurs textiles** (l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, l'École des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille, l'Institut Technique et Chimique de Lyon, l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Sud Alsace, l'Université de Haute Alsace à Mulhouse, l'Institut technique et chimique de Lyon), de **l'Université de Gent** en Belgique.

ARTICLE 3 - CRITERES DE SELECTION

Ne peuvent concourir au Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018, les lauréats du Prix Théophile Legrand des années antérieures, ainsi que les responsables des structures, entreprises, laboratoires ou organismes qui participent à la sélection des lauréats.

La sélection sera effectuée en 4 temps :

- 1 - Vérification de l'éligibilité des candidatures par le coordinateur du Prix 2018 avant le **26 janvier 2018** à minuit
- 2 - Présélection des candidats par un comité d'experts présidé par l'UIT avec le concours de l'IFTH **en février 2018**
- 3 - Sélection du lauréat par les membres du jury présidé par Dominique et Christian Cambier le **19 février 2018**
- 4 - Validation des lauréats par le Conseil d'Administration de la Fondation Théophile Legrand début **mars 2018**

Les dossiers devront être envoyés avant le 26 janvier 2018, minuit, par courriel :

prixtheophilelegrand@textile.fr

L'UIT s'engage à envoyer un courriel de confirmation en retour de chaque courriel reçu.

Les documents ou prototypes qui ne peuvent pas être numérisés doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Prix Théophile Legrand – UIT - 37/39, rue de Neuilly – BP 121 – 92282 Clichy Cedex – France

Pour être retenus, les candidats doivent respecter les règles suivantes :

- > Ce concours international est ouvert aux chercheurs - doctorants et étudiants de niveau Master
- > Le projet peut être présenté par un candidat individuel ou par une équipe d'étudiants chercheurs (**5 pages minimum et 15 pages maximum annexes comprises**)
- > L'innovation présentée doit être réalisable et reproductible dans des conditions raisonnablement rentables. Sa fonctionnalité et son utilité doivent être reconnues ou facilement identifiables.

- > Pour être retenu, le projet présenté ne doit pas encore être commercialisé.
- > Les candidats doivent impérativement soigner leur présentation par une qualité d'images (photos, synthèse, croquis) et une mise en page irréprochable.

Les projets textiles devront répondre aux critères suivants :

- Originalité et utilité
- Innovation
- Transférabilité au processus industriel (Si un prototype existe, il devra être présenté lors de la remise des Prix.)

ARTICLE 4 - DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures devront être rédigés en français ou en anglais.

Sur toutes les pages du dossier, merci de mentionner en bas à droite : le nom du candidat ou de l'équipe de chercheurs / le nom du projet innovant / Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018.

Les dossiers devront inclure les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae détaillé du candidat avec photo
- Le nom de l'invention développée par le candidat
- Une notice de présentation des travaux réalisés et/ou des projets de recherche (5 pages au maximum)
- Des photos, croquis ou vidéos qui permettent d'illustrer le projet
- L'état de l'art et la liste des contacts des entreprises ou des partenaires associés au développement de l'innovation
- Une lettre de garantie, de certification ou d'authentification du projet signée par le responsable du laboratoire
- S'il y a lieu, une liste des publications parues rendant compte des travaux déjà effectués (articles, ouvrages...)

ARTICLE 5 - COMPOSITION DU JURY

Les lauréats sont désignés par un jury composé notamment par des représentants de la Fondation Théophile Legrand, de la Fondation de France, de l'Union des Industries textiles, de l'Institut Français du Textile-Habillement, de l'Institut Français de la Mode et des experts dans le domaine de la recherche, de l'industrie et de l'innovation.

ARTICLE 6 - DÉCISION DU JURY

La participation à ce Concours International implique, pour **tous les candidats**, la prise de connaissance et le respect du présent règlement, ainsi que l'acceptation par lui des critères de sélection du jury, tels qu'ils sont précisés à l'article 2 du règlement.

Le comité de sélection des lauréats se réunira le **19 février 2018** à Paris.

Les décisions du jury sont soumises à l'approbation souveraine des responsables de la Fondation Théophile Legrand placé sous l'égide de la **Fondation de France**.

Les responsables de la Fondation se réuniront début mars 2018 pour valider le choix définitif. Les membres du jury, les experts et le Conseil d'Administration de la Fondation ne sont pas dans l'obligation de motiver leurs décisions, qui sont sans recours.

La désignation des lauréats sera annoncée par courriel dans les 48 heures qui suivent la délibération du Conseil d'Administration de la Fondation, à l'ensemble des candidats et des partenaires des Prix 2018.

ARTICLE 7 - MONTANT DES PRIX

Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018 : 1^{er} prix : 8.000 € et 2^{ème} prix : 7.000 €

Le lauréat ou l'équipe lauréate est autorisé à se prévaloir librement du prix qui lui sera attribué et qui est destiné à promouvoir la notoriété de son projet.

Le lauréat ou l'équipe lauréate devra s'engager à faire figurer sous toute forme de communication liée à son projet, pendant au moins 2 années, la mention :

« Lauréat de la Fondation Théophile Legrand, sous l'égide de la Fondation de France ».

ARTICLE 8 - REMISE DES PRIX

- Le « **Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile** » sera remis le **jeudi 15 mars 2018 à 11h** au Centre de Conférences « Capital 8 », 32 rue de Monceau à **Paris** (F – 75).

Le lauréat ou l'équipe lauréate s'engage à être présent(e) le 15 mars à Paris pour recevoir le Prix.

ARTICLE 9 - COMMUNICATION - PRESSE - DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements qu'ils produisent et qu'ils devront justifier à la demande du jury. Ils doivent s'engager sur l'honneur à être les auteurs des projets présentés.

L'organisation du concours pourra faire l'objet d'opérations de communication multimédias, notamment en direction de la presse.

Les candidats autorisent par avance la Fondation Théophile Legrand à utiliser leur nom et à présenter leurs projets dans toute manifestation publique ou promotionnelle liée au Prix, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que les prix prévus pour les lauréats à l'article 7.

Les candidats renoncent, pour les besoins de ce concours, à revendiquer tout droit sur leur image et acceptent la diffusion des photographies et vidéos pouvant être prises à l'occasion de la remise des prix.

Le lauréat ou l'équipe lauréate autorise par avance la Fondation Théophile Legrand à faire état de la réalisation des projets décrits dans leur dossier.

Le lauréat devra faire part expressément des documents ou des informations dont il souhaiterait conserver la confidentialité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de réclamation d'un tiers.

ARTICLE 10 - CONFIDENTIALITÉ

Le contenu technique des dossiers de candidature et les délibérations du jury restent confidentiels. Les membres du jury et les personnes qui auront eu connaissance des dossiers de candidature sont tenus à une stricte confidentialité quant au contenu des projets et lorsque le candidat le mentionne expressément dans son dossier.

Un accord de confidentialité sera signé par l'ensemble des membres du jury.

ARTICLE 11 – DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les candidats sont propriétaires du projet soumis au concours. Il leur appartient de prendre des précautions en protégeant leur innovation auprès des instances appropriées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de préjudice concernant la protection des innovations.

Les droits de propriété intellectuelle auxquels peut prétendre le projet ou la création, la conception ou l'invention contenus dans le dossier restent la propriété exclusive des candidats à l'issue du Prix.

Les membres du jury et les organisateurs du concours ne peuvent être tenus juridiquement responsables en cas de publication par un tiers ou par les candidats des travaux protégés.

Les candidats déclarent sur l'honneur être titulaires de l'ensemble des droits attachés à leurs projets et s'engagent à relever et garantir les organisateurs du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile de toute condamnation qui serait prononcée contre eux sur la base d'une violation d'un droit de propriété intellectuelle attaché au projet présenté.

ARTICLE 12 – LOGISTIQUE

Le lauréat ou l'équipe lauréate du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018 et un accompagnateur de leur choix seront pris en charge pour leur hébergement à Paris (**1 forfait de 250 € est prévu par lauréat pour l'hébergement d'une nuit**). Ils auront accès gratuitement à l'ensemble des manifestations prévues à cet effet le 15 mars 2018.

ARTICLE 13 - OBLIGATIONS LÉGALES

Protection des données personnelles : tout participant reconnaît être informé que les informations recueillies sont nécessaires pour la participation au concours et que ces informations, portées à la connaissance des organisateurs, feront l'objet d'un traitement informatique.

Au regard de l'article 27 de la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données et informations les concernant en écrivant au coordinateur du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile, par courrier ou par email.

Le règlement du concours est déposé à la **Fondation de France** à Paris. Il peut être obtenu sur simple demande auprès du coordinateur du Prix International Théophile Legrand pour l'Innovation Textile, de la **Fondation de France** ou sur le site Internet de la fondation : www.theophilelegrand.com. Le présent concours est soumis exclusivement au droit français.

ARTICLE 14 - MODIFICATION ET ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le Prix 2018 en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures l'exigent et ce, sans que leur responsabilité puisse être engagée.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de pertes de courrier, papier ou électronique, de problèmes d'acheminement ou de toute défaillance ayant empêché ou limité la participation au concours (défaillances des sites Internet ou de la messagerie).

ARTICLE 15 - OBLIGATIONS DU CANDIDAT

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

Sous l'égide de

Fondation de France
Services des Fondations



Fondation
de
France

Tél. / Phone : 01 44 21 31 00

Adresse postale / Postal Address :

40 Avenue Hoche – 75 008 Paris - France

Site Internet : www.fondationdefrance.org

Patronage et Coordination

Emmanuelle Butaud-Stubbs

Délégué Général de l'Union des Industries Textiles



Coordinateur :

Hubert du Potet, Directeur de la Propriété Intellectuelle et de la Communication
assisté d'Estelle d'Ortoli

Tél : + 33 (0)1 47 56 31 48 / + 33 (0)1 47 56 31 49

Courriel : prixtheophilelegrand@textile.fr

Adresse postale / Postal Address :

UIT – 37/39 rue de Neuilly - 92110 Clichy - France

Site Internet : www.textile.fr

Les partenaires du Prix International Théophile Legrand pour l'Innovation Textile 2018

Ecomusée de l'Avesnois

Adresse postale / Postal Address : Place Maria Blondeau, 59 612 Fourmies Cedex

Tel : 03 27 60 66 11 / **Courriel** Courriel : contact@ecomusee-avesnois.fr

Site Internet : www.ecomusee-avesnois.fr



Le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2018 bénéficie du soutien d'**AUTEX** (Association of Universities for Textiles – Europe / Chine / USA / Russie / Japon / Pakistan / Australie), de **CLUBTEX** (le groupement des industriels des textiles techniques en France et en Belgique), de l'**IFM (Institut Français de la Mode)**, de l'**IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement)**, des **Pôles de compétitivité textiles français**, de la **Plateforme Technologique Européenne du Textile-habillement**, des **écoles françaises d'ingénieurs textiles** (l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, l'École des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille - HEI, l'Institut Technique et Chimique de Lyon, l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Sud Alsace, l'Université de Haute Alsace à Mulhouse, l'Institut technique et chimique de Lyon) et de l'**Université de Gent – département textile** en Belgique.

Site Internet : www.theophilelegrand.com

Photos : Paul Schuler / Ecomusée de l'avesnois